« Le Maire de la ville de Mouvaux invite les familles des militaires morts pendant la guerre de 1870-1871 et ceux qui sont décédés depuis sous les drapeaux, de donner leurs noms au Secrétariat de la Mairie, pour les inscrire sur le monument élevé en leur honneur dans le cimetière communal. »

Roncq. — *Une scène de cabaret.* — Dans la soirée de lundi un ouvrier tisserand, nommé Alphonse D..., âgé de 28 ans, s'étant pris de querelle, dans l'estaminet Bockstael, avec le maître même de l'établissement, lui lança à la tête une chope en guise d'argument.

Mardi, Alphonse D... alla conter son aventure à M. le commissaire de police, mais mal lui en prit, car il était arrêté séance tenante.

Halluin. — *Chute mortelle d'un ouvrier agricole.* — Un affreux accident s'est produit mardi, vers huit heures du matin, à la ferme de M. Catteau Espel, quartier du Colbras.

Une machine à battre venait d'être installée dans l'aire de grange, sous l'ouverture du tas de bottes de paille reposant sur des perches transversales, à une hauteur d'environ six mètres.

Un domestique, Charles Baes, âgé de 51 ans, demeurant à Roncq, célibataire, était monté sur ce tas pour prendre quelques bottes; il s'apprêtait à en jeter une; mais il perdit l'équilibre et il tomba par l'ouverture, la tête la première, sur l'un des angles de la machine à battre et rebondit de là sur le sol, tenant toujours dans ses mains crispées la botte de paille et perdant le sang en abondance par la bouche, le nez et l'oreille droite.

On s'empressa de lui donner des soins ; le malheureux ne faisait plus aucun mouvement ; il avait été tué sur le coup, comme le déclara le docteur Pierchon, qu'on avait mandé en toute hâte ; il y avait fracture de la partie droite du crâne.

Après les constatations d'usage par M. Lomont, commissaire de police, le corps a été transporté à l'hôpital.

On ne lui connaissait d'autres parents qu'un beau-frère, cabaretier à Menin.

— *Commencement d'incendie.* — Mardi dans la matinée, les jeunes enfants de M. Desprez, receveur d'octroi, qui étaient montés au grenier, descendirent aussitôt en criant qu'ils avaient vu du feu ; leur mère, après s'être assurée que le fait n'était que trop vrai, appela les voisins au secours ; on organisa rapidement une chaîne et tout danger fut bientôt conjuré.

La cause de l'incendie est attribuée à un vice de construction de la cheminée près de laquelle on avait déposé des copeaux.

Les dégâts ont été évalués à 400 fr.; il n'y a malheureusement pas d'assurances.

— *Feu de cheminée.* — Mardi à midi, le son lugubre du tocsin avait mis toute la ville en émoi; un incendie, disait-on, venait de se déclarer à l'importante fabrique de chaises de M. Vanlerberghe, rue du Château : il ne s'agissait heureusement que d'un violent feu de cheminée : les pertes sont peu importantes.

— *Entre chaisiers.* — Deux ouvriers de M. Lévêque, fabricant de chaises, Lucien Rigois, âgé de vingt-cinq ans, et Paul Vandenbusche, dix-huit ans, s'étaient pris de querelle, à l'atelier, pour un motif des plus futiles : Vandenbusche, prévoyant qu'il allait avoir le dessous, saisit une bouteille de vernis et en porta un coup à son adversaire, qui fut atteint au dessous de l'œil gauche.

Rigois, qui a reçu les soins du docteur Mahieu, ne pourra, avant quelque temps, reprendre son travail.

L'affaire aura des suites.

LILLE

La bagarre de la rue du Marché-aux-Bêtes. — M. Marion, commissaire de police du deuxième arrondissement, a fait rechercher, lundi, un sieur D..., âgé de vingt-quatre ans, soupçonné d'être le porteur de trompette qui a frappé à la figure M. Georges Cieren, rédacteur de la *Croix*. Nous avons parlé hier de cette agression.

Cet individu avait été entre dans le cortège, mais il ne avait frappé avec ou sans son instrument. Il a été laissé en liberté.

Le *Réveil du Nord* ne nie pas qu'une bagarre se soit produite, mais il donne de l'événement une version trop curieuse pour que nous ne la reproduisions pas :

« Un rédacteur de la *Croix* a été blessé à l'arcade sourcilière gauche d'un coup de clairon.

» La presse réactionnaire a mené grand bruit autour de cet incident que M. Marion, commissaire du 2e arrondissement, s'est chargé d'éclaircir.

» Un rédacteur de la *Croix*, considéré à tort comme faisant partie d'un groupe d'individus qui avaient grossièrement insulté des personnes du *cortège de l'Union de Lille*, fut vivement conspué.

» Il se retira dans le couloir d'une maison avoisinante, où bientôt le rejoignit, très irrité, un nommé D..., qui avait été personnellement insulté.

» Mais il faisait déjà nuit et, dans l'obscurité, D... qui tenait un clairon à la main et s'en servait pour tâter devant lui, heurta au front M. Cieren.

» Tels sont les faits ramenés à leurs justes proportions. Ils sont certainement regrettables, mais il faut reconnaître que d'une part il y a eu provocation et que, de l'autre, M. Cieren a été involontairement blessé.

» D... nous affirme très énergiquement, en effet, qu'en poursuivant M. Cieren, qui croyait être l'un de ses insulteurs, il avait en d'autre but que de lui demander son nom pour déposer une plainte dans le cas où ce serait refusés les excuses qu'il se croyait en droit d'exiger. »

De cela il résulterait donc que M. Cieren a été frappé « par erreur ». Il n'en est pas moins blessé assez grièvement. Lequelle, qui se poursuit, dira ce qu'il faut penser d'une explication aussi ingénieuse.

A l'Académie des sciences morales et politiques. — M. Lefèvre-Pontalis, ancien député du Nord, membre de l'Institut, a donné hier un dîner en l'honneur de M. Beernaert, président de la Chambre des représentants de Belgique, ancien premier ministre, qui vient d'être nommé associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques.

Au nombre des convives : MM. le prince Ouroussoff, ambassadeur de Russie, ancien ministre à Bruxelles; les ambassadeurs d'Angleterre et d'Espagne, le baron d'Anethan, ministre de Belgique; les ministres des Pays-Bas, de Suède et Norvège, le duc de Broglie, M. Buffet, M. Arthur Desjardins, le comte de Franqueville, MM. Paul et Anatole Leroy-Beaulieu, M. Guillot, etc.

Mariage. — On annonce le prochain mariage de Mlle Fernande Avon, fille de M. le général Avon, commandant la première brigade d'infanterie à Lille, avec M. Jean Legardeur de Tilly, lieutenant au 19e régiment de chasseurs à cheval.

Vol d'une bicyclette à Lille. — Mardi après-midi, le sieur Leon His, âgé de trente-cinq ans, se disant voyageur en chicorée, demeurant à Marcq-en-Barœul, prenait en location, chez un marchand de Lille, une bicyclette de 300 francs et enfourcha celle-ci. Mais on ne le revit plus.

Plainte fut déposée et bientôt le propriétaire de la machine reçut une lettre lui apprenant qu'elle avait été engagée au Mont de Piété pour une somme de 50 francs. D'après les renseignements recueillis, His a déjà commis trois vols identiques à Roubaix. La police le recherche.

Concerts & Spectacles

Roubaix. — *L'Harmonie Saint-Louis* offrait lundi soir un concert à ses membres honoraires. Le programme remarquable par le nombre et la variété des morceaux qu'il comportait a été tout particulièrement apprécié par l'auditoire qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes qui se sont fait entendre. Citons, entre autres, M. G. Haddens, dont la voix chaude et sympathique a profondément ému l'assistance; MM. Robert et Mouchart, deux jeunes solistes d'avenir ; MM. Roos, Serrurier et Michon dont les déclamations et chansonnettes ont causé tant de plaisir, enfin la « Troupe joyeuse » qui a interprété avec une verve endiablée une désopilante pantomime.

En somme, excellente soirée pour les organisateurs et les auditeurs.

— *Grande fête à l'Hippodrome de Roubaix.* — Le Club des Intimes et la *Concordia-Harmonie* organisent une représentation de gymnique, théâtrale et concertante pour le dimanche de Pâques 10 avril. à sept heures du soir. Tout fait présager un grand succès pour cette fête qui sera des plus brillantes.

— *Une soirée au club « Fin de Siècle ».* — La section dramatique du club *Fin de Siècle* représentera en son local, 44, rue de la Vigne, le dimanche 3 avril, le drame si émouvant de MM. d'Ennery et Cormon, *Une cause célèbre*. Outre ce drame, la section donnera une comédie de Labiche, *Un Jeune homme pressé*. — Prix d'entrée : Premières, 1 franc ; secondes, 50 centimes. On peut se procurer des cartes à l'avance, sans augmentation de prix, au siège du club *Fin de Siècle*, 44, rue de la Vigne; chez M. Georges Prévost, coiffeur du club, 36, rue de Lannoy, et chez les membres de la société.

Tourcoing. — *Une grande fête de famille* sera offerte, dans la salle des fêtes, place Leverrier, le dimanche 3 avril, à trois heures de l'après-midi, par le professeur A. Burton et sa fille Louise.

Wattrelos. — La Musique municipale offrira le dimanche, 27 mars, à six heures du soir, son concert annuel d'hiver aux familles des membres honoraires et et des musiciens, dans la grande salle Destailleur, rue de la Gendarmerie.

Voici le programme de ce concert :

Première partie : 1. Musique municipale : A Ouverture du Domino noir, opéra, Auber : » Valse des officiers, L. de Beaufort. — 2. Chansonnette comique, X... — 3. Fantaisie variée pour saxophone-alto, X..., par M. Alphonse Desoubrie. — 4. L'Amour passe comme les fleurs, romance pour ténor, X..., par M. E. Duquenne. — 5. Duo concertant pour grandes clarinettes, Klosé, par MM. Denis Bans et Ch. Marissal. — 6. L'honneur est satisfait, comédie en un acte : Athanase Baltazar, industriel, L. Vandendorpe ; Oscar Plumitif, homme de lettres, Albert Delmasure ; Ménalque, avoué sourd, R. Derreumaux ; Longueleine, avocat bègue, Notreb ; Valentin, domestique, A. Vandendorpe.

Deuxième partie : 1. Mélodie pour violoncelle par M. Charles Desmulier, X... — 2. Scènes comiques, X... — 3. Hélène, grand air varié pour cornet par M. L. Hérinck, Christophe. — 4. Chansonnette comique, X. — 5. Joliette, fantaisie polka pour flûte, M. C. Versavel. — 6. Le mariage au téléphone, comédie en un acte. — Frissolet, notaire, L. Vandendorpe; Edouard de Chevreufeuille, Albert Delmasure. — Pianiste-accompagnateur : M. Paul Delnatte.

NOTA. — MM. les membres honoraires à qui l'invitation ne serait pas parvenu pourront se présenter au contrôle où leur identité sera facilement établie.

GRAND THÉATRE-HIPPODROME

La représentation de **FAUST** annoncée pour jeudi 24 mars, n'aura pas lieu par suite d'indisposition de M. Dons. Les billets pris en location seront remboursés chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 22 mars 1898.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — UN MARI BRUTAL. — Antoine Landrieux, 36 ans, chiffonnier à Lys-lez-Lannoy, avait trop bu dimanche dernier, quand il rentra chez lui vers cinq heures du soir, il était tellement ivre qu'il tomba à terre.

Tout à coup il se leva, saisit son couteau, et en frappa par trois fois sa femme, lui faisant des blessures heureusement légères à l'omoplate gauche et au cou.

Cet individu a été expulsé en 1879; quelques années après il est revenu en France, et l'on ne s'en doutait pas... il a fallu cette poursuite pour que l'on découvrit l'arrêté d'expulsion.

Antoine Landrieux est condamné à quatre mois de prison.

VIEUX CHEVAL DE RETOUR. — Samedi, Louis Delfour, rattacheur à Tourcoing, avait, d'après ce qu'il dit, été témoin au mariage d'un de ses amis; il fêta tellement la dive bouteille qu'il fut arrêté par un agent au moment où il demandait l'aumône, se donnant comme père de *cinq enfants en bas âge*.

Louis Delfour est une vieille connaissance du tribunal ; il a souvent comparu pour ivresse et récidive correctionnelle. Aujourd'hui, il attrape à nouveau 4 mois de prison et 50 francs d'amende.

AFFAIRES DIVERSES. — Joseph Barthélemy, 24 ans, maletot, sans domicile fixe, fraude, 6 jours avec sursis et 500 francs. — Jules Quartier, 29 ans, charretier à Mouvaux, expulsion, 4 mois.

MOUVEMENT JUDICIAIRE. — Sont nommés : Procureurs de la République, à Dijon (sur sa demande), M. Monier, procureur à Douai.

A Douai, M. Laurens, procureur à Nantua.

Substitut : A Valenciennes, M. Legrand, substitut à Avesnes.

Juges : A Dunkerque, M. Gouhe, juge à Béthune.

A Béthune, M. Jonquet, juge suppléant à Lille.

Avocats généraux : A Lyon, M. Bourlon, avocat général à Douai.

A Douai, M. Schuler, substitut du procureur général près la même Cour.

Substitut du procureur général : A Douai, M. Leroux de la Jonkaire, procureur à Neufchatel.

NORD

EXPLOSION D'UNE CHAUDIÈRE, près d'Hautmont. — Deux morts. — Plusieurs blessés. — A la dernière heure, on nous télégraphie d'Hautmont qu'une terrible explosion s'est produite, mardi après-midi, à trois heures, à Wargnies. Une chaudière a fait explosion. Il y aurait deux personnes tuées et plusieurs blessés. Les dégâts sont considérables.

L'affaire du « Progrès du Nord » devant la Cour d'appel de Douai. — Hier après-midi, est venu, devant la première chambre civile de la Cour de Douai, l'appel fait par la société Dujardin et Cie, contre le récent jugement du Tribunal de commerce de Lille.

Les appelants avaient, pour défenseur, Me Rousseau, du barreau de Paris, et pour avoué Me Sordel ; leurs adversaires avaient pour conseil Me Bayard, du barreau de Douai, et Me Tarenti, avoué.

L'affaire a été plaidée ; le ministère public, M. Bertrand, avocat général, ne prendra la parole que dans une prochaine audience.

Comines. — *A la douane.* — Il sera procédé, vendredi prochain, 25 mars, à trois heures de relevée, au bureau de douanes de Comines-Route, à la vente aux enchères des objets ci-après dont l'administration des douanes a été autorisée à disposer :

1° Une voiture « dite de commerce » peinte en noir, avec capote; 2° Une collection de harnais usagés.

BELLE JARDINIÈRE

Succursale de Lille, 177, Boulevard de la Liberté

Hautes nouveautés pour Costumes d'enfants

25990—26 37—43767—43770

ETAT CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 23 mars. — Marcel Poulzeele, rue de la Balance 95. — Henri Lefèvre, rue de Blanchemaille, 42. — Clémence Slegtinck, rue de Wagram, 21. — Lucienne Delmotte, rue de Maubeuge, 104. — Jeanne Cauliez, rue d'Alsace, 68. — Maurice Lenglin, rue Notre-Dame, 33. — Julien Van Schayk, rue Cugnot, 6. — Vannoutte Théodore, rue des Sept-Ponts, cour Walter-Ferrier, 4. — Suzanne Collier, rue Foucault, 40. — Germain Carnoy, rue Thiers, 30.

Mariage. — Jules Lienard, 33 ans, magasinier, à Lys-lez-Lannoy et Marguerite Heun, 30 ans, sans profession, rue de Lannoy, 44. — Déclarations de décès. — Charles Toussaint, 9 ans, rue du Choiseul, cour Mulliez, 13. — Adolphe Cosaert, 22 jours, rue Barbo, cour Tiberghien, 18. — Octave Dupuis, 1 an, rue de Blanchemaille. — Germaine Verbraekeu, 2 ans, rue Archimède, 43. — Adèle Agache, 89 ans, rue de Blanchemaille, 88. — Sabine Ponthieu, 79 ans, rue Desaix, 31. — Emélie Douay, 51 ans, rue de Blanchemaille, 148. — Mort-né un.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 23 mars. — Louise Tonnoy, rue de la Normandie. — Eugénie Pauwels, rue de la Gare. — Clémentine Dechamps, rue Serpentine. — Raimond Coulombier, rue du Brun-Pain. — Rene Dejager, rue Verte. — Jules Delberghe, rue des Piats. — Déclarations de décès. — Maurice Buffetel, 3 mois, rue de la Croix-Rouge, 14. — Sophie Desvenain, 73 ans, sans profession, rue du Petit-Village, 84. — Reine Honore, 87 ans, sans profession, rue du Havre, 33.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FLORIN-AGACHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Adèle-Sophie AGACHE, veuve en premières noces de M. Julien FLORIN et en secondes noces de M. Charles-Louis DEVIENNE, décédée à Roubaix, le 21 mars 1898, dans sa 90e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le mercredi 23 courant, à 5 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 24 dudit mois, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Blanchemaille, 88.

L'Association des Mères Chrétiennes de la paroisse Notre-Dame, fera célébrer un Service en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 24 mars 1898, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Emelie DOUAY, épouse de Monsieur Edouard RENARD, de l'Association des Mères Chrétiennes, décédée le 22 mars 1898, dans sa 52e année, administrée des Sacrements. — L'assemblée rue de Blanchemaille, 148. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

A la Chambre. — La Chambre a abordé mardi la discussion de la proposition de MM. Daens, Roskin et Carton de Wiart, tendant à reporter au dernier dimanche d'octobre la date des élections législatives.

Dès le début de la discussion, M. Scholtaert, ministre de l'intérieur, a établi que la date la plus favorable serait le 22 mai prochain. C'est dans les premières semaines de juin que les ouvriers commencent à se rendre en France.

Les mois de septembre et d'octobre sont à ce point de vue les plus mauvais.

En conséquence, le ministre a déposé un projet de loi modifiant les dates de la période électorale pour les mettre en concordance avec celle du 22 mai.

M. Smets s'est étonné de ce que le ministre n'ait rien dit en section centrale et de ce qu'il vienne demander à la Chambre de se prononcer séance tenante sur ses propositions nouvelles et sur les statistiques fournies à l'appui.

M. l'abbé Daens a dit que les élections doivent être fixées à une époque où il y a le moins d'ouvriers éloignés de leurs foyers. Il a envisagé la situation des arrondissements d'Alost, Termonde, Gand, Audenarde.

En juillet, 30,000 ouvriers sont absents du pays; la nécessité les y oblige. La rente que ces ouvriers amènent annuellement dans le pays, s'élève de 30 à 40 millions de francs « Sachez, dit le député d'Alost, que le paysan et l'ouvrier tiennent, autant que les riches, à l'exercice de leur droit électoral.

» Je dis aux conservateurs: Ne voyez-vous pas que les rangs de l'armée socialiste grossissent toujours ? Méconnaissez les droits de nos ouvriers catholiques, et ceux-ci passeront aux socialistes. Ayez donc un peu de clairvoyance.

» C'est dans les arrondissements d'Ath (300 électeurs ouvriers absents en juillet), d'Alost (où de 8 à 10,000 hommes manquent en avril), de Termonde (3,000), d'Audenarde (6,000) et de Gand (5,000), que le nombre de votes manquants est le plus grand. Ces chiffres condamnent le choix du mois de mai. Les élections faites dans ces conditions sont nulles au point de vue de la loyauté et de la justice, vu que les majorités n'ont été que de quelques centaines de voix. »

M. Carton de Wiart a appuyé la motion d'ajournement.

Finalement, celle-ci a été rejetée par 81 votants contre 29.

Au Sénat. — La discussion sur les Unions professionnelles a continué mardi par le vote de quelques articles et les discours de plusieurs orateurs inscrits.

M. Picard a, en passant, rendu hommage aux catholiques pour le bien qu'ils ont fait à la classe ouvrière par les lois sociales.

Il s'est déclaré partisan de la liberté pour le Unions.

La séance s'est terminée au vote de l'article 12.

Les élections. — *A Gand.* — Les chefs du parti catholique voudraient, dit-on, remplacer, sur la liste catholique d'union, M. Esman, qui est devenu juge en Egypte, par M. Cooreman, sénateur et chef de la minorité catholique au conseil communal.

M. Cooreman est disposé à se prêter à cette combinaison. Il abandonnerait son fauteuil sénatorial à M. le comte della Faille.

La loi sur les sociétés mutualistes. — Le *Moniteur publie les modifications apportées à la loi sur les sociétés mutualistes.*

Désormais, seules, les sociétés reconnues auront droit aux subsides des pouvoirs publics.

Un délai de deux ans est accordé aux mutualités reconnues intéressées dans des pharmacies vendant au public pour opter entre la reconnaissance légale et la cessation de leur participation aux affaires des susdites pharmacies.

Habitations ouvrières. — Le conseil communal de Schaerbeek a voté, à une forte majorité, comprenant des conseillers de tous les partis, la proposition de l'échevin socialiste, M. Bertrand, tendant à la construction, par l'administration communale, de maisons ou des logements salubres seraient loués à très bas prix, à des familles très pauvres pour faire les vacances qui leur permettraient de bénéficier de la loi sur les habitations ouvrières. Nous avons parlé déjà du projet de M. Bertrand. Les maisons à deux étages comprendraient, on le sait, environ 200 logements.

Bruxelles. — *Un violent incendie.* — *Une fabrique de benzine en feu.* — Mardi matin, vers huit heures, le feu s'est déclaré dans la fabrique de benzine de naphte et de carbure de M. Dubois et Cie, située impasse du Vernis, sur le territoire de Cureghem, à la limite de la commune de Forest. L'usine contenait une quantité énorme de matières inflammables.

A côté est située également la fabrique de suif et huiles de M. Weynhausen et à cent cinquante mètres, se trouve l'usine à gaz de Forest.

L'usine de M. Weynhausen a été détruite en partie par le feu qui avait trouvé un aliment facile dans les matières grasses qu'elle contenait. Quant à la fabrique de benzine il n'en reste que les murs.

Les pompiers de Cureghem et de Bruxelles accoururent au premier signal et s'occupèrent surtout de protéger les bâtiments.

Pendant l'incendie qui avait pris des proportions colossales, les chaudières de la fabrique de benzine faisaient explosion, projetant des débris de toute sorte dans les prairies avoisinantes et à une distance énorme.

Le spectacle était terrifiant. Les habitants des maisons ouvrières voisines fuyaient épouvantés en emportant leur mobilier.

Le foyer de l'incendie était si ardent qu'il développait de la chaleur dans un périmètre de six cents mètres. Les trams et les tramways qui passaient à proximité du lieu du sinistre ont dû s'arrêter pour éviter la pluie de matières enflammées qui ne cessait de tomber.

A midi et demi, bien que l'incendie ne soit pas encore terminé, les pompiers, n'ayant plus rien à faire pour protéger les bâtiments avoisinants, se sont retirés. Leur commandant seul resta sur les lieux. Les dégâts pour les usines s'élèvent à 250,000 francs couverts par l'assurance.

— *Un vol de 45000 francs de bijoux.* — Lundi soir, en rentrant chez elle, 17, rue de Laxem, à Bruxelles, vers trois heures de l'après-midi, Mlle D... constatait que la porte de son appartement avait été fracturée. Le meuble avait été crocheté. Ses écrins à bijoux avaient disparu.

Les joyaux enlevés ont une valeur globale de 45,000 francs.

La brigade judiciaire s'est mise en campagne, mais n'a pu découvrir aucune piste jusqu'à présent.

Marche. — *Un homme tué d'un coup de revolver.* — Lundi soir, trois ouvriers terrassiers employés aux travaux du raccordement de chemin de fer Beauraing-Gedinne engagèrent une querelle avec la jeune fille où ils prenaient leur pension.

Le père et le frère de celle-ci expulsèrent non sans peine les ouvriers en les menaçant l'un d'une hache et l'autre d'un révolver. Les terrassiers étaient à peine dehors, qu'un coup de feu retentit et que l'un d'eux tomba en poussant un cri terrible. Il avait reçu une balle dans la nuque et un filet de sang sortant de son horrible blessure. On le releva pour le transporter dans une maison voisine. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Binche. — *Une société de construction de maisons ouvrières.* — La société pour la construction des habitations ouvrières «Les Prévoyants Propriétaires», de Binche, vient de tenir son assemblée générale.

Il résulte du rapport que cette société, depuis sa fondation, a aidé à la construction de cent quatre habitations ouvrières, dont trente-deux durant le dernier exercice.

Les avances faites par la Caisse générale d'épargne depuis la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 1897, atteignent le chiffre de 314,500 francs.

Des 101 prêts consentis à ce jour, deux seulement ont été conclus sans assurance sur la vie, et ce à raison de circonstances spéciales. Il ne s'élèvent du reste qu'à 1,000 et 1,500 francs respectivement.

Le capital de la société a été porté de 75,000 à 100,000 francs.

Tournai. — *Renouvellement de mandat.* — Par arrêté royal du 20 mars, M. Labis, juge au tribunal de première instance séant à Tournai, est désigné pour remplir les fonctions de juge d'instruction près ce tribunal pendant un nouveau terme de trois ans prenant cours le 26 mars 1898.

— *Un audacieux voleur.* — Un individu d'assez grande taille s'est jeté lundi matin sur une fillette de 14 ans qui passait rue de la Citadelle et lui vola une somme de 45 centimes qu'elle avait dans sa poche.

Le misérable s'enfuit ensuite.

La fillette a porté plainte à la police.

Menin. — *Epilogue de l'affaire du coffre-fort.* — On se rappelle le vol audacieux dont a été victime, au mois de janvier dernier, M. Jules Vanbunnen, rentier à Menin; de nombreuses arrestations avaient été opérées au cours de la longue et minutieuse instruction de cette affaire, qui avait eu le plus grand retentissement dans toute la ville et aux environs, mais trois seulement avaient été maintenues.

Les trois inculpés Coudyser, Vanlerberghe et Bossaert, ont comparu mardi devant le tribunal de Courtrai et ont été acquittés.

La nouvelle a été vite connue à Menin : les parents et amis des acquittés s'étaient portés en foule à leur rencontre, et leur ont fait, à leur arrivée à la gare, par le train de midi, une bruyante réception.

On assure que le Roi a interjeté appel.

L'expansion commerciale belge. — Le rapport, présenté au nom de la section centrale de la Chambre, sur le budget de affaires étrangères, montre les progrès continus et réguliers de l'utile service des consulats. De nombreux postes ont été créés à Galatz, à Hankow, à Hong-Kong, à Tientsin, à Lima, à San-Francisco.

La Belgique a aujourd'hui 47 consuls de carrière et 500 consuls marchands. Des vice-consuls de carrière ont été récemment attachés à certaines légations des pays d'outre-mer qui sont dépourvues de secrétaires. Les diplomates belges auront sous leurs ordres dans les pays où s'offrent les débouchés les plus féconds, des spécialistes dont les vues seront exclusivement dirigées vers le développement des forces économiques de leur pays.

D'importantes explorations consulaires ont été accomplies, au cours de l'année 1897, en Australie, en Californie, dans l'île de Ceylan, au Chili, dans la République de Costa-Rica, dans la République de Salvador, dans l'Etat libre d'Orange, en Perse. Les agents consulaires reviennent périodiquement en Belgique, soit pour recueillir des renseignements pratiques sur les ressources de l'industrie, lorsqu'ils sont à la veille d'entreprendre des explorations dans les pays de leur juridiction; soit, l'exploration terminée, pour entretenir personnellement les industriels des constatations faites en cours de voyage; les agents de carrière au Chili, au Pérou, aux Etats Unis, en Bulgarie et en Russie ont été rappelés dans ces conditions.

La section centrale approuve le département des affaires étrangères quand, pour favoriser l'expansion commerciale, il accorde des bourses de voyage à quelques jeunes gens sortis brillamment de l'Institut d'Anvers; elle demande toutefois que l'Etat encourage, d'une manière plus efficace, les Belges assez entreprenants pour établir au loin des comptoirs et des factoreries.

La nouvelle « Maison du Peuple » de Bruxelles. — Mégalomanie et gaspillages socialistes. — Un superbe bâtiment, de style très moderne, qui provoque constamment devant sa luxueuse façade des attroupements de badauds, s'élève en plein centre de Bruxelles, près de la place de la Chapelle : c'est la future *Maison du Peuple*, destinée à remplacer le local socialiste actuel.

On était d'abord très fier, dans les milieux socialistes, de cette construction. Aujourd'hui, certains y commencent à grincher à ce sujet.

Voici ce qu'ils disent :

Le coût de cette *Maison du Peuple* va grever de la façon la plus lourde le budget du parti à Bruxelles. Il dépassera de beaucoup les prévisions.

Le travail a été entamé sans qu'il y eut de devis précis. Les plans de l'architecte ont été à plusieurs reprises modifiés. De plus, les entrepreneurs ont été chargés de travaux pour lesquels n'existait aucun cahier des charges, aucun devis, et *sans qu'il leur fut imposé cette clause du minimum de salaire que le parti réclame des administrations publiques.*

Au début on assurait que le coût de la construction ne dépasserait pas 500,000 francs. En août dernier le bilan présenté par les administrateurs portait ce chiffre à 800,000 francs.

Aujourd'hui l'on ne peut nier que le coût de cette « Maison du Peuple » sera au moins de 1,200,000 francs.

Actuellement 700,000 fr. sont déjà engloutis : un premier prêt de 500,000 francs à la caisse d'épargne, garanti par quelques bourgeois plus ou moins socialistes; un second de 200,000 fr. obtenu en province, voilà ce qui compose cette somme.

Mais il faudrait continuer les travaux. Et, mis au courant de la situation, personne ne veut engager le moindre argent.

Toutes sont les révélations que fait un journal socialiste, *La Bataille*.

Chez les démocrates-chrétiens. — Le comité central « daensiste », réuni d'urgence à Bruxelles, vient de prendre une série de décisions.

« *A.* — La *Nationale Christene Volkspartij* prendra l'initiative pour l'organisation d'une grande manifestation populaire avec le concours de tous les partis et cercles qui désirent atteindre le même but que voici :

» Il s'agit d'obtenir des Chambres :

» 1° Que les élections législatives aient lieu à une époque de l'année pendant laquelle les ouvriers ne travaillent pas hors du pays, donc en octobre ;

» 2° Que la représentation proportionnelle soit immédiatement votée: il n'est que juste que chacun ait son droit ;

» 3° Que si la représentation proportionnelle est appliquée dans la nouvelle loi électorale provinciale, elle aura pour base le suffrage universel pur et simple, au lieu d'être une nouvelle violation des droits du peuple.

B. — En réponse aux persécutions sans fin dont fait preuve le parti conservateur (surtout en ces derniers temps en la personne de M. l'abbé Daens), la *Christene Volkspartij* décide qu'il sera fait de pressantes démarches auprès de tous les membres du parti afin de cesser sur le champ toute relation qu'ils auraient pu avoir avec les conservateurs au point de vue des élections générales, sous quelque dénomination que ce soit, et cela aussi longtemps que les dites persécutions n'auront pas complètement été abandonnées. »

Le nouveau tarif des voyageurs en wagons-lits. — Quatre centimes par kilomètre, tel est, paraît-il, le prix que les voyageurs auront à payer pour être admis dans les voitures de luxe que la Compagnie des Wagons-Lits, ensuite d'un accord avec le ministre des chemins de fer, mettra en circulation au nombre de deux cents sur les lignes principales.

Cette mesure a pour but de donner satisfaction à la clientèle des premières classes dont on annonce la suppression. *Avec le supplément en question*, le prix actuel des voyageurs en première classe ne sera pas sensiblement dépassé.

Gand. — *Le minimum de salaire.* — Voici le bordereau officiel des salaires minima à insérer dans les cahiers des charges des travaux pour le compte de la ville de Gand :

Serruriers, fr. 0.37; poêliers, 0,34; aides-poêliers, 0,23; plombiers-zingueurs, 0,34; monteurs, 0,45; aides-monteurs, 0.33. ajusteurs, 0,38; aides-ajusteurs, 0,28. chaudronniers, 0,35, aides-chaudronniers, 0,29; ouvriers pour le nettoyage des chaudières, 0.28.

Gaziers, fr. 0.35 ; aides-gaziers, fr. 0.28 ; menuisiers, 0.37; charpentiers, 0.37; plafonneurs, 0.38; aides-plafonneurs, 0.27; peintres, 0 32; vitriers, 0.35; maçons, 0 34; aides-maçons, 0.26 ; couvreurs en ardoise, 0.34 ; aides couvreurs en ardoise, 0.26, paveurs, 0.47; aides-paveurs, 0.32; tailleurs de pierres, 0.38; dalleurs, 0.36; terrassiers, 0.32; charretiers, 0 32; brouettiers, 0.27 ; demi-ouvriers, 0.22. bétonniers pour travaux hydrauliques, 0.40; aides, 0.30, démolisseurs, 0.34; dragueurs, 0.47 ; aides-dragueurs, 0.32; tapissiers, 0.36; sculpteurs en bois, 0.40 ; sculpteurs en pierre, 0.45.

Ornemanistes, fr. 0.50; statuaires, 0.55; mouleurs, 0.57, relieurs, 0.57; aides-relieurs, 0.25; pileurs, 0.43; typographes, 0.40; imprimeurs sur une seule presse à bras, 0,40; sur une double presse, 0,45; sur deux presses simples, 0.50; id. sur une presse mixte, 0.30; id. sur une presse à pédale ordinaire, 0.25; margeurs pointeurs, 0.25; et margeurs de presse mécaniques, 0,18 par heure.

Menin. — *La bande Voickaert.* — *Belles de billard dans la lys.* — *Nouvelle descente du Parquet.* — Le Parquet de Courtrai s'est de nouveau rendu à Menin vendredi après-midi; deux des principaux membres de la célèbre bande, Gustave Roussel et Decubre, ont été en même temps amenés par deux gendarmes.

Décubre avait, paraît-il, déclaré à l'instruction que Roussel avait un jour jeté, dans la Lys, différents choses — entre autres des billes de billard — qu'il avait volées dans un café. Les deux inculpés ont été conduits sur le bord de la rivière, et Décubre a indiqué l'endroit précis où son complice se serait débarrassé des objets qui auraient pu le compromettre.

Roussel nie énergiquement : il affirmait que Décubre avait inventé cette histoire de toutes pièces, dans le dessein de faire une promenade à Menin.

Néanmoins des recherches seront faites dans la rivière au point précité.

CHOSES ET AUTRES

On critique Farandoul, la plus méchante langue du monde.

— D'abord, pourquoi dis-tu toujours du mal de tes amis ?

— Pardon, fait observer Farandoul... Vous voudriez peut-être que je dis du mal de gens que je ne connais pas ?

***

Soirée.

Monsieur prenant sa femme à part :

— Chère amie, si Léontine ne se met pas de suite au piano, je crains bien qu'il n'y ait pas assez de sandwiches pour tout le monde !

***

— Oui, madame, ce n'est pas parce qu'elle est ma fille, mais elle est absolument charmante, et avec cela, habile comme personne, une véritable petite fée; elle fait ce qu'elle veut de ses doigts.

— Et l'on ne vous a pas encore demandé sa main ?

***

X... est tout le contraire d'un bavard.

Quelqu'un s'étonnait de son mutisme persistant, et lui en demandait discrètement la raison.

— Mon Dieu ! répondit-il, je n'ai pas trouvé d'autre moyen de ne pas être en contradiction avec les autres, ni avec moi-même.

Vélocipédie & Automobilisme

Une course de 48 heures au Vélodrome Roubaisien. — Nous avons eu déjà l'occasion de parler de la course de 48 heures, sans entraîneurs, projetée par l'Administration du Vélodrome de Roubaix.

Cette course est aujourd'hui absolument décidée. Elle aura lieu les dimanche et lundi de la Pentecôte, le départ en étant donné le samedi soir.

De magnifiques allocations lui sont attribuées. Au premier 1,500 francs, au second 900 fr., au trois ème 500 fr., au quatrième 300 fr., au cinquième 200 fr., au sixième et septième 100 francs chacun.

De plus, si le record du monde de C. W. Miller établi sur la piste de Madison-Square à New-York (1307 kilomètres 205), les 5 et 6 décembre 1897, est battu, le premier touchera une prime de 500 fr., le second 200 fr., le troisième 100 fr.

Voilà un programme alléchant et qui nous réserve pour notre course de 48 heures un champ de partants peu ordinaire.

Ajoutons pour être complet que les engagements sont ouverts dès aujourd'hui et seront clos à partir du 24 avril au gré des directeurs du Vélodrome de Roubaix.

Il est probable que l'égalisation des chances des coureurs par l'absence des entraîneurs décidera de bons routiers à s'engager dans cette magnifique épreuve à côté de nos stayers les plus brillants. Ce ne sera certes pas le moindre attrait de cette course.

— Pour les abonnements au Vélodrome roubaisien, s'adresser chez M. Jubé, 16, rue de la Gare, ou chez M. Coste, agence de « l'Express », 59, rue de la Gare.

***

AU VÉLODROME D'AMIENS. — Très belle réunion pour la réouverture du Vélodrome, à laquelle assistait un public select et nombreux.

Le temps était superbe et engageait aux spectacles de pl